

## HOTEL DES COLONIES, Hanoï

LE MYRE DE VILERS AU TONKIN  
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 novembre 1893)

Banquet à Hanoï au marché de la rue Dong-Khanh

.....  
Le dîner, malgré le peu de temps qui avait été laissé pour le préparer, a été réussi de tous points et nous terminons en faisant des éloges à M. Tisseyre <sup>1</sup> qui en avait eu l'entreprise, ainsi qu'à M. Birot, dont il s'était assuré le concours et qui a déjà fait ses preuves depuis longtemps.

---

L'ARRIVÉE DES OFFICIERS ET MARINS RUSSES À HANOÏ  
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 janvier 1894)

.....  
On accompagna tout d'abord MM. les officiers à l'hôtel Giguet, où des appartements avaient été retenus pour eux, et les marins à l'hôtel Tisseyre où ils trouvèrent une délégation, composée de dix sous-officiers des différents corps présents à Hanoï, chargée de les piloter et de pourvoir à tous leurs besoins.

---

[Banquet de la loge]  
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 février 1894)

Le 10 courant a eu lieu le banquet de la loge maçonnique d'Hanoï offert, dans son local de la rue des Pavillons-Noirs, à M de Lanessan.

Le dîner a été servi par M. Tisseyre, propriétaire de l'Hôtel des Colonies. Plusieurs discours ont été prononcés.

---

Publicité  
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 août-5 septembre 1894)

---

<sup>1</sup> Gustave-Alphonse Tisseyre : ancien propriétaire du Grand Hôtel de Saïgon, ancien patron de l'Hôtel du Lac à Hanoï (1888-1890).

# HOTEL DES COLONIES

M. TISSEYRE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1<sup>er</sup> Septembre il reprend la direction de son Hôtel.  
Il se tient à la disposition du public pour toutes sortes de commandes de cuisine et pâtisserie.

**CUSINE PROVENÇALE ET PARISIENNE**  
Sorbets tous les Jedis et Dimanches  
**REPAS DE LUXE, SOIRÉES, BANQUETS, Etc**  
**SALONS PARTICULIERS. --- SALLE DE CAFÉ. --- BILLARD**

Les prix ont été modifiés comme suit:

**Pension..... 40 \$ 00** | **Un repas..... 1 \$ 00**  
**Chambre (au mois)... 15 00** | **Deux repas et chambre 2 50**

## PRIX DES CONSOMMATIONS:

Absinthe.....	0 \$ 15	Bière Grüber.....	0 \$ 60
— anisette.....	0 20	— Erhardt.....	0 50
Picon.....	0 15	— Pilsen.....	0 60
Vermouth.....	0 15	Limonade ou Siphon.....	0 10
Bitter caracao.....	0 20	Chatreuse Jaune.....	0 20
— sirop ou sucre.....	0 15	— Verte.....	0 25
Ryrrh.....	0 20	Shery Brandy.....	0 25
Vermouth Turin.....	0 20	Whisky.....	0 25
Supra.....	0 20	Pippermint.....	0 15
Banyuls Trilles.....	0 20	Anisette Marie Brizard.....	0 20
Frontignan.....	0 15	Cordial Médoc.....	0 20
Malaga.....	0 15	Ginger-ale.....	0 25
Madère.....	0 15	Cassis Cognac.....	0 15
Rière Phénix.....	0 50	Grenadine, Kirch.....	0 15

**CIGARES LONDRÈS ... 0 \$ 10. — CIGARETTES ... 0 \$ 15 LE PAQUET**

## HOTEL DES COLONIES

M. TISSEYRE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1<sup>er</sup> septembre, il reprend la direction de son hôtel.

Il se tient à la disposition du public pour toutes sortes de commandes de cuisine et pâtisserie.

**CUSINE PROVENÇALE ET PARISIENNE**  
Sorbets tous les jedis et dimanches  
**REPAS DE LUXE, SOIRÉES, BANQUETS, etc.**

**SALONS PARTICULIERS. — SALLE DE CAFÉ. — BILLARD**

Les prix ont été modifiés comme suit :

Pension	40 \$ 00	Un repas	1 \$ 00
Chambre (au mois)	13 00	Deux repas et chambre	2 30

## PRIX DES CONSOMMATIONS :

Absinthe	0 \$ 15	Bière Grüber	0 \$ 60
----------	---------	--------------	---------

— anisette	0 20	Bière Erharhdt	0 50
Vermouth	0 15	Bière Pilsen	0 60
Bitter curacao	0 20	Limonade ou Siphon	0 10
— sirop ou sucré	0 15	Chatreuse jaune	0 20
Byrrh	0 20	Chatreuse verte	0 25
Vermouth Turin	0 20	Shery Brandy	0 25
Supra	0 20	Whisky Pippermint	0 25
Banyuls Trilles	0 20	Anisette Marie Brizard	0 20
Frontignan	0 15	Cordial Médoc	0 20
Malaga	0 15	Ginger-ale	0 25
Madère	0 15	Cassis Cognac	0 15
Bière Phénix	0 50	Grenadine. Kirch	0 15

CIGARES LONDRES 0 \$ 10. — CIGARETTES. 0 \$ 15 LE PAQUET

Publicité

(*L'Avenir du Tonkin*, 8 septembre 1894-25 mai 1895)

**HOTEL DES COLONIES**  
**TISSEYRE**  
Hanoi. — Rue Paul-Bert. — Hanoi  
PENSION BOURGEOISE  
PRIX MODÉRÉS  
**CUISINE SOIGNÉE**  
Petits Salons particuliers  
**CAFE. — BILLARD**  
Établissement entièrement remis à neuf

HOTEL DES COLONIES  
TISSEYRE  
Hanoi. — Rue Paul-Bert. — Hanoi

PENSION BOURGEOISE  
PRIX MODÉRÉS  
CUISINE SOIGNÉE  
Petits salons particuliers

## CAFÉ. — BILLARD

Établissement entièrement remis à neuf

---

Philharmonique de Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 novembre 1894)

En prévision des concerts et soirées qu'elle se propose de donner cet hiver, la Société philharmonique de Hanoï a repris, depuis vendredi, ses répétitions, dans une des salles de l'Hôtel des Colonies mise gracieusement à sa disposition par son propriétaire, M. Tisseyre, en attendant l'achèvement de la construction du nouveau monument.

.....

---

Société philharmonique  
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 novembre 1894)

.....  
Il a été décidé d'abord que le tirage de la loterie aurait lieu le 26 décembre prochain, à 3 heures de l'après-midi, dans le local de l'Hôtel des Colonies, tenu par M. Tisseyre, membre de la société.

Nous croyons que la quantité des lots gagnants — il y en a 94 — engagera notre public à enlever d'ici à cette époque les quelques billets qui restent à placer.

.....

---

CHRONIQUE LOCALE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 novembre 1894)

La phrase par laquelle *l'Indépendance tonkinoise* prétend que c'est sur sa réclamation que le chef de la Colonie sera reçu dignement à Hanoï nous oblige, à regret, à répondre à son article, si malveillant, paru mercredi dernier, et intitulé : *À propos de la réception du gouverneur général à Hanoi*.

Il est au moins extraordinaire de voir une feuille qui n'a pas cessé de vilipender M. de Lanessan depuis son départ, réclamer, aujourd'hui qu'il revient tout puissant, le monopole du tressage des couronnes de fleurs en son honneur.

Rétablissons donc les faits, dans l'intérêt de la vérité.

Le conseil municipal et la chambre de commerce ont fait des appels d'offres aux trois restaurateurs d'Hanoï.

MM. Tisseyre et Birot, qui ont fait, comme toute la ville le sait, leurs preuves comme cuisiniers de profession et entrepreneurs de banquets, ne se sont pas imposés ; on est venu les chercher.

Ces messieurs ont soumis un menu qui a paru plus complet que celui de leurs concurrents et un devis de 800 \$ moins élevé.

Ils ont obtenu les suffrages. Cela a été fait loyalement, en connaissance de cause, par une assemblée délibérant au dessus de tout soupçon de favoritisme.

Comme nous l'avons dit mercredi, des modifications ont été apportées, d'un commun accord, au programme; mais il est complètement faux de prétendre qu'on ait agi sous la pression de *l'Indépendance tonkinoise*. Ces modifications avaient été

arrêtées avant la parution de ce journal, qu'on ne pouvait pas avoir lu lorsqu'elles ont été décidées.

Ceci, nous sommes à même de le prouver. Quant au reste de l'article, il n'est rempli que de contradictions ou de renseignements erronés.

Où *l'Indépendance* a-t-il vu, par exemple, que M. Tisseyre ne payait qu'une patente de cinquième classe ?

Et après tout, qu'est-ce que cela prouverait ?

La conclusion est bien cocasse :

« Puis enfin — dit *l'Indépendance* — raison beaucoup plus importante, c'est que la clientèle de M. Tisseyre étant composée de soldats, presque exclusivement, cet établissement ressemble vaguement à une cantine.

« Quelle est donc la raison qui a fait choisir M. Tisseyre ? Nous cherchons en vain. Ce ne peut être une question de finances ? Ce serait donc une question de boutique.

« Enfin, nous voulons rester en dehors de tout cela, nous ne voulons voir que la question « prestige » et nous trouvons que, décemment, pas plus le banquet que le bal ne peuvent avoir lieu dans cet endroit. Laissons la cantine aux soldats ; aux hôtels les bals et les banquets. »

Si ce sont les soldats qui offusquent votre décence, rassurez-vous, le gouverneur et même madame de Lanessan ont honoré de leur présence des établissements dans lesquels l'élément soldat dominait davantage qu'à l'Hôtel des colonies, qui n'a rien d'une cantine, à commencer par le Théâtre de la Citadelle.

À une époque où tout le monde fait partie de l'armée et où l'on ne refuse pas à des soldats l'entrée des cafés les plus aristocratiques d'Hanoï, cette observation tombe sous le ridicule.

---

CHRONIQUE LOCALE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 décembre 1894)

L'Hôtel des colonies, dirigé par M. et M<sup>me</sup> Tisseyre, avait eu l'heureuse idée d'établir, samedi dernier, pendant le bal donné en face, au Hanoi-Hôtel, par la Société des prévoyants, un buffet dans leur salle à manger, buffet élégamment décoré et fort bien servi, ce qui n'a rien d'étonnant de la part du chef -le la maison. Beaucoup de personnes, fuyant momentanément le brouhaha des salons où se donnait la fête, venaient là un instant se reposer, et reprendre haleine avant de se jeter de nouveau dans le tourbillon des danses et l'animation des conversations.

---

Société Philharmonique de Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 février 1895)

.....  
Le comité s'est occupé ... de la question importante ...du buffet pour laquelle on s'entendra soit avec le Hanoi-Hôtel, soit avec l'Hôtel des Colonies, dont les propriétaires sont membres de la Société philharmonique.

---

À LOUER

(L'Avenir du Tonkin, 22 mai-14 août 1895)

LE LOCAL ACTUELLEMENT OCCUPÉ PAR  
L'HÔTEL DES COLONIES,  
RUE PAUL-BERT, 34.  
S'adresser à M. TISSEYRE.

---

Publicité

(L'Avenir du Tonkin, 11 mars-18 avril 1912)

**HOTEL DES COLONIES**  
*80 Rue Jules Ferry -- Hanoi*  
**M<sup>me</sup> RENOUX**, propriétaire  
**M<sup>me</sup> VIEUCHANGE** successeur  
**Établissement de 1<sup>er</sup> ordre**  
Entièrement remis à neuf  
**CUISINE ET SERVICE SOIGNÉS**  
Éclairage et ventilation électrique  
**Nouvelles annexes avec parc**  
*68 Rue Jules Ferry*  
**Chambres au mois et à la Journée**  
**Appartement pour familles**  
**Salons particuliers**  
**SALLE DE BAINS, DOUCHES**  
La maison se recommande par ses prix modérés

HÔTEL DES COLONIES  
80, rue Jules-Ferry — Hanoï  
M<sup>me</sup> RENOUX, propriétaire  
M<sup>me</sup> VIEUCHANGE successeur

---

Établissement de 1<sup>er</sup> ordre  
Entièrement remis à neuf  
CUISINE ET SERVICE SOIGNÉS  
Éclairage et ventilation électrique  
Nouvelles annexes avec parc  
68, rue Jules-Ferry  
Chambres au mois et à la journée  
Appartement pour familles  
Salons particuliers  
SALLE DE BAINS, DOUCHES  
La maison se recommande par ses prix modérés

---

HOTEL ET CAFÉ RESTAURANT DES COLONIES  
(*Annuaire général de l'Indochine française, 1915*)

[51] 80, rue Jules-Ferry, Hanoï.  
M<sup>me</sup> RENOUX, propriétaire.

---

Hôtel des Colonies, Hanoï  
Changement de propriétaire  
(*L'Avenir du Tonkin, 1<sup>er</sup>-9 octobre 1913*)

M<sup>me</sup> G. Renoux a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de céder son établissement à M P. Bleuler, gérant actuel, bien connu de tous les habitués de l'Hôtel des Colonies, et la prie de vouloir bien reporter sur son successeur la faveur dont ils l'ont honorée jusqu'à ce jour.

M. P. Bleuler s'est rendu acquéreur de l'Hôtel des Colonies dont il vient d'assurer la gérance pendant de longs mois. En priant la clientèle de M<sup>me</sup> G. Redoux de vouloir bien lui continuer sa confiance, il est heureux d'assurer les nombreux habitués qu'il s'efforcera de la justifier en restant fidèle aux traditions de la maison, où l'on trouvera, comme par le passé, soins attentifs et empressés à tous les désirs du client.

---

HOTEL DES VENTES DE HANOI

---

VENTE DU FONDS DE COMMERCE  
DE L'HÔTEL DES COLONIES  
situé 80, rue Jules-Ferry à Hanoï  
AVEC ANNEXES  
68 et 82, rue Jules-Ferry à Hanoï`  
dépendant de la succession de feu Bleuler  
(*L'Avenir du Tonkin, 12 avril 1914*)

La vendredi 24 avril 1914, à neuf heures du main, en l'étude de M<sup>e</sup> Fleury, commissaire priseur, 88, rue Jules-Ferry, à Hanoï.

À la requête de M. Aquarone, receveur de l'enregistrement, des domaines et du Timbre, curateur aux biens vacants à Hanoï, demeurant même ville, 10, boulevard Rollandes, il sera procédé à la vente aux enchères publiques du fonds de commerce de l'Hôtel des Colonies, situé 80, rue Jules-Ferry à Hanoï, avec annexes 68 et et 82 même rue, le tout dépendant de la succession de feu Bleuler, de son vivant propriétaire dudit fonds de commerce.

La vente comprendra outre la clientèle, l'achalandage et l'enseigne sous lequel il est connu, le droit au bail des locaux dans lesquels il s'exerce ; le matériel et l'outillage dont ii est pourvu. Les marchandise» existant en magasin au moment de la vente, devront être reprises par l'adjudicataire, sur le prix de base de l'inventaire, en sus de son prix d'adjudication.

MISE A PRIX : 30.000 francs  
pouvant être baissée  
Au comptant : 10 % en sus

Outre les clauses et conditions du cahier des charges de ladite vente établi par nous commissaire priseur soussigné,

Le commissaire priseur,  
Fleury.

On peut prendre connaissance du cahier des charges, chez M. Aquarone, curateur aux bleue vacants, 10, boulevard Rollandes à Hanoï, et en l'étude de M<sup>e</sup> Fleury, commissaire priseur, 88, rue Jules-Ferry à Hanoï.

---

AVIS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 avril 1914)

La vente aux enchères publiques du fonds de commerce  
Hôtel des Colonies  
80, rue Jules-Ferry à Hanoï  
est renvoyée au lundi 4 mai 1914, à 9 heures du matin, en l'étude de M<sup>e</sup> Fleury, commissaire priseur, 88, rue Jules-Ferry à Hanoï.

MISE A PRIX : 30.000 francs  
pouvant être baissée  
Au comptant : 10 % en sus

Outre, les clauses et conditions du cahier des charges de la dite vente, établi par nous commissaire priseur soussigné :

Le commissaire priseur,  
Fleury.

On peut prendre connaissance du cahier des charges, chez M. Aquarone, curateur aux bleue vacants, 10, boulevard Rollandes à Hanoï, et en l'étude de M<sup>e</sup> Fleury, commissaire priseur, 88, rue Jules-Ferry à Hanoï.

---

HOTEL ET CAFÉ RESTAURANT DES COLONIES  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920)

[54] M. VINH, propriétaire.

---

*Albert* César Ernest MOURGUÈS, propriétaire  
(La Pouzague, Monclar-de-Quercy (Tarn-et-Garonne), 12 janvier 1894-  
Paris VII<sup>e</sup>, 16 novembre 1964)  
médaillé militaire, Croix de guerre.  
Marié le 12 mai 1924 à Hanoï avec Augustine Latchy Darsanesing, veuve Benoit  
(Les Aviron, La Réunion, 5 novembre 1880-Nice, 8 avril 1972)  
Divorcés le 24 février 1950

ANNONCES LÉGALES  
ÉTUDE DE MAITRE R. BONA  
DOCTEUR EN DROIT  
AVOCAT-DÉFENSEUR

26, boulevard Gia-Long, Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 février 1923)

D'un acte sous signatures privées en date à Hanoï du 1<sup>er</sup> février 1923, portant la mention : « enregistré à Hanoï, le 2 février 1923, folio 47, case 312, reçu trente six piastres. P. le receveur et p. o. Devaurs ».

Il appert qu'il a été formé entre :

M<sup>me</sup> veuve Augustine Benoît née Doracassaing [fille de Doarcassaing DARSANÉSING], domiciliée à Hanoï, rue Bovet, n° 33 ;

M. Albert Mourguès, maréchal des logis chef d'artillerie coloniale à Dap-Cau (province de Bac-Ninh), en congé,

les susnommés pris en qualité d'associés en noms collectifs, et un associé commanditaire dénommé audit acte, une société en nom collectif au regard de M<sup>me</sup> Veuve Benoît née Doracassaing [Darsanéising] et M. Mourguès et en commandite simple à l'égard du troisième associé simple commanditaire.

La dite société a pour objet l'achat et l'exploitation d'un fonds de commerce dénommé « Hôtel des Colonies » et ses annexes, sis à Hanoï, rue Jules-Ferry, n° 80, 68 et 66 *bis*.

Le siège social est à Hanoï, rue Jules-Ferry, n° 80.

La raison et la signature sociales sont « Veuve Benoit, Mourguès et C<sup>ie</sup> ».

M<sup>me</sup> Vve Benoit née Doracassaing [Darsanéising] et M. Mourguès ont conjointement la signature sociale, mais ils n'en pourront faire usage que pour les affaires sociales.

La société commencera le 31 janvier 1923 pour prendre fin le 31 janvier 1929.

Le capital social est fixé a la somme de dix huit mille piastres et composé comme suit :

L'apport de M<sup>me</sup> Vve Benoît est de : 4.500 p

L'apport de M. Mourguès est de : 4.500 p

L'apport du commanditaire est de : 9.000 p

Au total : 18.000 p.

Pour extrait :  
R. Bona.

---

La fin de la vie chère — Premiers indices  
par H. CUCHEROUSET.  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 8 juillet 1923)

[...] l'Hôtel des Colonies\* et Hanoï Hôtel\* s'agrandissent. [...]

---

Publications de mariages  
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 avril 1924)

Albert César Ernest Mourguès, hôtelier, médaillé militaire, avec M<sup>lle</sup> Latchy Darsanéising, hôtelière à Hanoï.

---

ETAT-CIVIL  
Mariages.  
(*Bulletin municipal de Hanoï*, 2<sup>e</sup> trim. 1924)

2. — M. Mourguès (Albert-César-Ernest), hôtelier, médaille militaire, croix de guerre, et M<sup>me</sup> Darsanéting. Augustine Latchy, hôtelière, veuve de Félix-Édouard Benoit, domiciliés à Hanoï, mariés le 12 mai 1924.

---

CÉSAR CASABIANCA MEURTRIER  
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 juillet 1925)

Tout était calme, hier au soir, en notre bonne ville [...].

Et en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, tout à coup le drame le plus effroyable se déroula, couchant à terre, le corps transpercé de deux balles meurtrières, un jeune sous-officier d'artillerie coloniale, remplissant au 4<sup>e</sup> de l'arme les fonctions de maréchal-ferrant.

Il pouvait être dix heures ; le Comité du Vélo-Club tenait sa séance mensuelle à l'Hôtel des Colonies, rue Jules-Ferry, dans un salon attenant au café.

Dans ce café, plusieurs consommateurs, dames et messieurs, sous-officiers d'infanterie et d'artillerie, clients de passage occupaient diverses tables et l'harmonie la plus parfaite régnait.

Non loin du comptoir, exactement à la troisième table contre le mur qui sépare la salle de la terrasse extérieure, se trouvaient assis le maréchal des logis Dufourcq ; le maréchal des logis Lemoine ; un maître mineur de Campha-Port, un autre sous-officier, qui, tous, tranquillement jouaient aux cartes.

Soudain une auto s'arrêta de laquelle descendirent M. César Casablanca, maître-boîtier rue Paul-Bert, propriétaire de l'écurie de courses qui porte son nom, et M. Casalta.

Tous deux entrèrent dans le café par la porte de l'avenue de la Cathédrale et se dirigèrent vers la table qu'occupaient les sous-officiers.

Une vieille haine animait, paraît-il, M. César Casablanca contre un des consommateurs sis à cette table.

Et faisant place à l'atmosphère tranquille qui régnait dans la salle, un vent de tempête souffla tout à coup.

.....

---

La fête de l'Amicale bretonne  
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 décembre 1926)

Samedi soir, beaucoup de gaieté, d'entrain, et de bien jolies toilettes dans les salons de la Philharmonique où l'Amicale bretonne, qui y donnait son bal annuel, avait convié la population de Hanoï. [...] Buffet chargé d'excellentes choses et très bien tenu par M. et M<sup>me</sup> Mourguès, les aimables propriétaires de l'Hôtel des Colonies [...].

---

Hanoï  
AVIS DE DÉCÈS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 février 1929)

Monsieur A. Mourguès, propriétaire de l'Hôtel des Colonies, a la douleur de faire part à ses amis et connaissances de la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de

monsieur Pascal Mourguès,  
son père, décédé à l'âge de 72 ans, en sa villa à Tessonnières (Tarn), le 11 janvier 1929.

Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire-part.

---

Hanoi  
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 juin 1929)

M. Mourguès, propriétaire de l'hôtel des Colonies, a été victime d'un accident. — Un accident s'est produit hier, dans l'après-midi, à l'hôtel des Colonies où des réparations, transformations et aménagement sont en cours depuis plusieurs semaines.

M. Mourguès, l'aimable propriétaire de l'établissement, inspectait donc les travaux du 1<sup>er</sup> étage en compagnie de deux maçons indigènes, lorsque, brusquement, le plancher, cédant sous le poids de ces trois personnes, s'effondra, entraînant M. Mourguès et les maçons sur la plate-forme du rez-de-chaussée.

Les indigènes n'eurent aucun mal. Il n'en fut pas de même de M. Mourguès qui se trouva enseveli sous les décombres ; il eut la force de se dégager. Il avait une profonde coupure du cuir chevelu et des contusions dans la région lombaire. M. le docteur Marliangeas, appelé en toute hâte, pendant que des amis et le personnel de l'hôtel étendaient le blessé sur un matelas et lui prodiguaient les premiers soins, accourut et pansa le malade.

M. Mourguès, qui supportait son mal avec grand courage, a passé la nuit chez lui, mais ce matin, il a dû se faire transporter à la clinique aux fins d'un examen radiographique.

Nous adressons à notre sympathique concitoyen nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

Une nouvelle de M. Mourguès. — Nous apprenons en dernière heure que M. Mourguès, après avoir été radiographié ce matin, a regagné son domicile dans l'après-midi ; son état est tout à fait satisfaisant et quelques jours de repos suffiront à le rétablir complètement.

Voilà qui réjouira ses nombreux amis et clients que la nouvelle de son accident avait attristés.

---

Les membres de la 190<sup>e</sup> section des médaillés militaires excursionnent à Tong  
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 avril 1931)

.....  
Le bon camarade Mourguès, propriétaire à Hanoi de l'Hôtel des Colonies, était bien pour quelque chose dans cette petite fugue dominicale : il mettait son coquet Hôtel de la Terrasse à Tong, à l'entière disposition des membres de la section ; il promettait un de ces savoureux menus comme Regimbaud <sup>2</sup> sait en préparer là-bas et qui sont toujours si appréciés.

.....

---

---

<sup>2</sup> Regimbaud : ancien du [Grand Hôtel](#) de Doson.

Fête aérienne  
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 décembre 1931)

Dimanche après-midi, le centre de Bach Mai ouvrait toutes grandes ses portes à la population française et annamite de notre ville.

.....  
M. Mourguès, aidé de M. Regimbaud, se multiplia : à 8 heures du soir, on comptait deux cent convives assis autour de petites tables.

---

HÔTEL DES COLONIES  
A. MOURGUÈS, directeur-propriétaire  
Angle rue Jules-Ferry-av. de la Cathédrale  
(*Europe Asia*, guide touristique et commercial, juin 1934, p. 50)

**HOTEL DES COLONIES**  
**A. MOURGUÈS, Dir.-Propriétaire**  
*Angle rue Jules-Ferry — Av. de la Cathédrale*

---

Pension complète : depuis **85** I. C. \$ par mois  
— pour 2 personnes : **125** I. C. \$ —  
Chambres depuis : I. C. \$ **1.75** par jour  
Le repas sans vin : I. C. \$ **1.50**

---

**EN FLANANT**  
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 décembre 1934)

.....  
Mourguès, n'est pas là aujourd'hui ; il suit les grandes manœuvres et c'est à lui, officier de bouche, qu'incombe le soin de bien traiter sur le terrain les états-majors. Il les traitera fort bien, à n'en point douter, comme il sait traiter ses clients et ses amis à l'Hôtel des Colonies, comme il traite si gentiment, au cours des fêtes, ses camarades médaillés militaires de la 190<sup>e</sup> section et leurs familles.

---

Publicité

HOTEL DES COLONIES  
1-3, avenue de la Cathédrale  
80-82, rue Jules-Ferry - HANOI  
Téléphone n° 280

---

---

A. MOURGUÈS, directeur propriétaire  
Ancien Combattant  
Hôtel — Café — Restaurant — Billard  
Cuisine et cave renommées

---

---

Prix très modérés  
Arrangements pour familles et longs séjours.

---

---

Vaste garage fermé  
mis gratuitement à la disposition de la clientèle  
Vieille maison se recommandant par sa clientèle

(Amicale tonkinoise des anciens combattants, *Annuaire*, 1935, p. 163)

---

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES ACTIFS DE  
L'ASSOCIATION TONKINOISE DES ANCIENS COMBATTANTS (ATAC) (1935)

N° matricule	Nom et prénom	Profession	Adresse
681	Mourguès (Albert)	Propriétaire de l'Hôtel des Colonies	Rue Jules-Ferry, Hanoï

---

ÉLECTION À LA CHAMBRE DE COMMERCE DE HANOÏ  
Renouvellement partiel de 1936  
Liste Baffeuf  
(*Chantecler*, 26 mars 1936, p. 2)

MOURGUÈS (Albert), hôtelier [Hôtel des colonies], président du Syndical des hôteliers de Hanoï, 78-80, rue Jules-Ferry, Hanoï.

---

N° 3423  
Tribunal d'arbitrage du Tonkin  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 16 décembre 1937, pp. 6242-6247)

b) Industrie hôtelière  
Membres suppléants  
Mourguès, directeur de l'Hôtel des Colonies, 78-80, rue Jules-Ferry, Hanoï

---

Publicité  
(*L'Avenir du Tonkin*, 1<sup>er</sup> octobre 1938)

---

# HOTEL DES COLONIES

78-80, Rue Jules Ferry  
1-3, Avenue de la Cathédrale

**Siège Social de la 190<sup>e</sup> Section des Médaillés Militaires**

Téléphone N° 280

Adresse Télégraphique : COLONOTEL - HANOI

**A. MOURGUÈS, Directeur-Propriétaire**



**HOTEL  
CAFÉ  
RESTAURANT**

Confort moderne  
Chambres depuis **1\$50**

Consommations de premier choix  
Bière à la pression

Cuisine très soignée — Repas à **1\$25**  
Toutes pensions à des prix très modérés  
Banquets — Noces — Festins

---

HOTEL DES COLONIES  
78-80, rue Jules-Ferry -  
1-3, avenue de la Cathédrale  
Siège social de la 190<sup>e</sup> section des médaillés militaires  
Téléphone n° 280  
Adr. télégraphique : COLONOTEL-HANOI  
A. MOURGUÈS, directeur propriétaire  
HÔTEL  
CAFÉ  
RESTAURANT

---

Liste électorale des élections des délégués au  
[Conseil français des intérêts économiques et financiers du Tonkin](#)  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1939, p. 2238-2358)

VILLE DE HANOI  
956 Mourguès Albert Directeur, Propriétaire de l'Hôtel des Colonies 45 ans Hanoi

---